



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 9 novembre 2009, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée.

M. le conseiller Christian Bélisle (maire de La Macaza) est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, et M. Michel Robiboux, directeur des travaux publics, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum.

Conformément à la Loi sur les cités et villes, les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été transmis aux membres du Conseil et chacun d'eux déclare en avoir obtenu copie dans les délais.

014/09-11-09-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, Mme Claire Coulombe :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération
3. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE

015/09-11-09-A

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE ET DE L'AGGOMÉRATION

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, la mairesse, Mme Déborah Bélanger, livre son rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

Chers Contribuables,

À quelques semaines de la fin de l'année fiscale en cours et de la présentation des prévisions budgétaires de l'année suivante, nous vous présentons le portrait financier de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

Les états financiers de la Ville de Rivière-Rouge (ville centrale) indiquent un surplus de 108 831 \$ pour l'exercice 2008. Ainsi, au 31 décembre 2008, Rivière-Rouge possédait un surplus accumulé non affecté de 110 376 \$, incluant le surplus de l'exercice 2008. Pour ce qui est de l'exercice en cours, nous anticipons un léger surplus au niveau des revenus et des dépenses.

Les états financiers de l'Agglomération de Rivière-Rouge indiquent un surplus de 270 513 \$ pour l'exercice 2008. Ainsi, au 31 décembre 2008, l'Agglomération possédait un surplus accumulé non affecté de 298 536 \$, lequel inclut le surplus de l'exercice 2008. Pour l'exercice en cours, nous prévoyons terminer en équilibre au niveau des revenus et dépenses.

Le Conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge et celui de l'Agglomération auront à élaborer au cours des prochaines semaines, un budget qui devra établir les revenus et les dépenses inhérents aux compétences de proximité et d'agglomération qu'il doit exercer. Il s'agit encore cette fois-ci d'un exercice budgétaire qui exige beaucoup de discernement puisqu'il faut faire preuve de diligence pour bien répartir les revenus et dépenses de proximité et d'agglomération.

Dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations, la Ville et l'Agglomération de Rivière-Rouge ont réalisé les principaux travaux suivants :

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

- ❖ Achat d'un camion servant d'unité d'urgence au Service de sécurité incendie secteur L'Annonciation-Marchand
- ❖ Construction d'une clôture au Parc Liguori-Gervais

Pour la Ville de Rivière-Rouge :

- ❖ Continuité des travaux de revitalisation du centre-ville sur la rue L'Annonciation en partenariat avec le MTQ
- ❖ Renouvellement d'équipements à neige et de certains véhicules
- ❖ Recherche en eau souterraine dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Construction d'une station de pompage et raccordement au réseau d'aqueduc existant dans le secteur Sainte-Véronique (mise aux normes du système d'alimentation en eau potable)
- ❖ Remplacement des conduites d'égout sanitaire et de modifications au poste de pompage au Camping Sainte-Véronique
- ❖ Reconstruction d'un barrage au lac Paquet dans le secteur Marchand
- ❖ Installation de panneaux d'affichage stratégique
- ❖ Réfection de ponts et chemins
- ❖ Asphalage du chemin du Lac-Jaune
- ❖ Aménagement des parcs Perrier et Richelieu
- ❖ Installation de clôtures au camping du secteur Saint-Véronique

En 2010, nous prévoyons nous consacrer aux projets suivants :

- ❖ Achèvement de la revitalisation du centre-ville
- ❖ Terminaison des travaux d'égout et d'eau potable amorcés en 2009
- ❖ Améliorations du réseau routier.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

Une liste plus détaillée des projets et immobilisations vous sera présentée lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2010 dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

Le salaire des élus municipaux se détaille comme suit :

- Maire :** Salaire imposable annuel de 25 530 \$ et allocation non imposable de 12 765 \$;
- Conseiller :** Salaire imposable annuel de 8 510 \$ et allocation non imposable de 4 255 \$;
- Maire suppléant :** Salaire imposable mensuel supplémentaire de 236.75 \$ et allocation non imposable de 118.37 \$.

Tel que requis par la Loi, je dépose au bureau de la greffière pour consultation, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclu depuis le 3 novembre 2008. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Déborah Bélanger, mairesse.

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De publier le présent rapport dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les membres du Conseil suivants ont déposé une déclaration de leurs intérêts pécuniaires :

Mme Déborah Bélanger, mairesse
M. Yves Sigouin, conseiller
M. Normand Gravel, conseiller
M. Denis Lacasse, conseiller
Mme Diane Gargantini, conseillère
M. Normand Girouard, conseiller
M. André Tremblay, conseiller
M. Christian Bélisle, conseiller.

Période de questions

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

016/09-11-09-A

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h08.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe